



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation elma clean 305 (EC 305)
Identifiant unique de formulation UFI:JS20-C0US-S007-0KTX
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

hydroxyde de potassium, orthophosphate de tripotassium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage très alcalique avec composant de solvant.

Usages déconseillés

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie: +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, EN) +49 761 19240
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

*** 2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classification
Met. Corr. 1, H290	Jugement d'experts et éléments de preuve.
Skin Corr. 1A, H314	D'après les données d'essais.
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul.

Consignes en cas de risques physiques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

Pictogrammes des risques



GHS05

* **2.2 Éléments d'étiquetage**

* **étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

* **Conseils de prudence**

P405 Garder sous clef.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

* **Autre étiquetage**

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

< 5% agents de surface amphotères

< 5% phosphates

* **2.3 Autres dangers**

* **Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Acute Tox. 5 (orale) H303: Peut être nocif en cas d'ingestion.

L'inhalation d'aérosol peut irriter les voies respiratoires.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

* **Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

* **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable

* **3.2 Mélanges**

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 - 20 pds %	Met. Corr. 1; H290 Eye Irrit. 2; H319	



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1310-58-3	215-181-3	hydroxyde de potassium	< 5 pds %	Met. Corr. 1 ; H290 Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318	Skin Corr. 1A;H314: C>=5% Skin Corr. 1B;H314: 2%<=C<5% Skin Irrit. 2;H315: 0.5%<=C<2% Eye Irrit. 2;H319: 0.5%<=C<2%
7778-53-2	231-907-1	orthophosphate de tripotassium	< 5 pds %	Met. Corr. 1; H290 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335	
90170-43-7	290-476-8	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle , sel de disodium	< 5 pds %	Eye Irrit. 2; H319	

Numéro d'enregistrement
REACH

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119475104-44	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
01-2119976233-35	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle , sel de disodium
01-2119487136-33	hydroxyde de potassium
01-2119971078-30	orthophosphate de tripotassium

Indications diverses

Produit de nettoyage aqueux-alcalique avec agent mouillant, phosphate et hydroxide de potassium et avec compostant hydrotropique.

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**

*** 4.1 Description des premiers secours**

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter un médecin.

*** Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

* **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

* **Effets**
Risque de perforation gastrique.

* **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

* **Informations pour le médecin**
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

* **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux
En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
vapeurs/gaz corrosifs
Oxydes d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone
Phosphore oxydes

* **5.3 Conseils aux pompiers**

* **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

* **Informations complémentaires**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes
Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes
Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention
Matière appropriée pour recueillir le produit:
Liant universel
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

* **6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

*** RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

*** 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- * Mesures de protection**
Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Utiliser uniquement des équipements résistant aux bases.
Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale
Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients
Matériau approprié pour le sol:
Résistant au lessivage
Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage
8B Substances corrosives non combustibles

Matières à éviter
Ne pas stocker ensemble avec:
Acide

Autres indications relatives aux conditions de stockage
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver uniquement au-dessus de 25 °C.
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.
Durée de stockage: 3 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation
Voir paragraphe 1.2

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** 8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 [ml/m ³ (ppm)] 67,5 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 15 Court terme(mg/m ³) 101,2 2006/15/CE
112-34-5	203-961-6	Diethylene glycol monobutyl ether	10 [ml/m ³ (ppm)] 67,5 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 15 (1) Court terme(mg/m ³) 101,2 (1) (1) 15 minutes average value (BE)



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
 Date d'exécution 27.07.2022
 Version 2.0 (fr)
 remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m ³) 2 (1)(2) (1) Additional indication "M" means that irritation occurs when the exposure exceeds the limit value or there is a risk of acute poisoning. The work process must be designed in such a way that the exposure never exceeds the limit value. For evaluation, the sampled period should be as short as possible. However, the sampled period shall be long enough to perform a reliable measurement. The measured result shall be related to the considered period. (2) 15 minutes average (BE)
112-34-5	203-961-6	Diethylene glycol monobutyl ether	10 [ml/m ³ (ppm)] 67 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 15 Court terme(mg/m ³) 101,2 (CH)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	2 inhalable aerosol [mg/m ³] (CH)
112-34-5	203-961-6	Diethylene glycol monobutyl ether	10 [ml/m ³ (ppm)] 67,5 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 15 Court terme(mg/m ³) 101,2 Italic type: Indicative statutory limit values (F)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m ³) 2 (F)
1310-58-3		Potassium (hydroxyde de)	Court terme(mg/m ³) 2 FT no. 35
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 [ml/m ³ (ppm)] 67,5 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 15 Court terme(mg/m ³) 101,2 TMP no. 84, FT no. 254

* **DNEL salarié**

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
1310-58-3	hydroxyde de potassium	1 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	Facteur d'évaluation 1
7778-53-2	orthophosphate de tripotassium	23.09 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 50
90170-43-7	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium	980 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 30
90170-43-7	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium	2.67 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 300
	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	67.5 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	

* **PNEC**

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
90170-43-7	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium	0.1 mg/L	sédiment, eau douce	Facteur d'évaluation 100
90170-43-7	β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium	0.3 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 1000



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1.1 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 1000

*** 8.2 Contrôle de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Ventilation technique en cas d'exposition continue.

*** Protection individuelle**

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines et solvants)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: FKM, 0,4mm, >=8h.

*** Protection corporelle:**

Vêtement de protection

Caractéristiques exigées:

résistant au lessivage

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour hydroxyde de potassium.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

*** 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

odeur de solvants organiques

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < 5 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 5.9 Vol-%		Valeur pour 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 0.7 Vol-%		Valeur pour 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol.
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité	225 °C		Valeur pour 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol.
Température de décomposition	> 100 °C		
pH	dans l'état fourni 12 (20°C) Concentration 10 g/L		
Viscosité			non déterminé
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	1		Valeur pour 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol.
Pression de vapeur	23- 24 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.07 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	5.58		Valeur pour 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

* **9.2 Autres informations**

* **Informations sur les classes de danger physique**

* **Explosifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).

CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

* **gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Aérosols**

* **Estimation/classification**

non significative - aucun aérosol.

Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

* **Gaz comburant**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **gaz sous pression**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

* **liquides inflammables**

* **Estimation/classification**

non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

* **solides inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

* **Matières et mélanges auto-réactifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

* **Liquides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notoirement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

* **Matières solides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **matières et mélanges auto-échauffants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

* **Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non signifiante - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

* **Liquides comburants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

* **Matières solides comburantes**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Peroxydes organiques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

* **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

Caractéristiques en matière de sécurité

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	> 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	
Taux de corrosion (mm acier/année)			non disponible

* **Estimation/classification**

Le mélange est classé comme corrosif pour les métaux. (Met. Corr. 1 H290).

* **Explosibles désensibilisés**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			2-(2-butoxyéthoxy)éthanol: 0,01 (ASTM D3539) / 1 200 (DIN 53170).
Teneur en solvant	19 %		
Propriétés explosives:			aucune
Propriétés comburantes			aucune

* **Autres informations**
Aucune autre information significative disponible.

* **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

* **10.1 Réactivité**

Réaction exothermique avec:
Acide
Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.
Réaction exothermique avec:
Acide
Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

* **10.5 Matières incompatibles**

Réagit au contact des acides forts.
Agent oxydant
Métaux légers
Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.
Corrode l'aluminium.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

* **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

* **Toxicité aiguë**

* **Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	4277 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	La toxicité aiguë par ingestion correspond à la catégorie 5 du SGH.
	n°CAS1310-58-3 hydroxyde de potassium DL50: 273 mg/kg Espèce Rat		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) > 50 mg/L	ETA (estimation de la toxicité aiguë)	vapeurs

* **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
fortement caustique.	D'après les données d'essais.	

* **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Corrosif	Méthode de calcul.	

* **Sensibilisation respiratoire**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Sensibilisation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
Le mélange n'est pas classé comme sensibilisant cutané.		Méthode de calcul.	

* **Mutagénicité sur les cellules germinales**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Cancerogénité**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité pour la reproduction**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Évaluation résumée des propriétés CMR**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

* **STOT SE 1 et 2**

* **Autres informations**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **STOT SE 3**

* **Irritation des voix respiratoires**

* **Autres informations**

L'inhalation d'aérosol peut irriter les voies respiratoires.



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Effet narcotique**

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Autres informations

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Danger par aspiration**

* **Remarque**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

* **Autres informations**

OCDE 431: corrosif pour la peau de catégorie 1A (skin corrosive category 1A).
Provoque de graves brûlures.
dessèche la peau

* **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

* **12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 79 mg/L	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 134 mg/L	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 9.4 mg/L	calculé.	Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

* **Estimation/classification**

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 %		diminution du COD Biodégradable.
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés alcaliques sont éliminées à 100%.
Biodégradation			n°CAS1310-58-3 hydroxyde de potassium
Biodégradation			Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.
Biodégradation			n°CAS7778-53-2 orthophosphate de tripotassium
Biodégradation	Taux de décomposition env. 85 % Durée du test 28 d	OCDE 301C/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-F	Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.
Biodégradation	Taux de décomposition 94 % Durée du test 14 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
Biodégradation	Taux de décomposition env. 96 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS90170-43-7 β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium

* **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

* **Estimation/classification**

hydroxyde de potassium: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol: L'accumulation significative dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 1,0).

orthophosphate de tripotassium: non disponible.

β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium: L'accumulation significative dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: <1).

* **12.4 Mobilité dans le sol**

* **Estimation/classification**

hydroxyde de potassium: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol: non disponible.

orthophosphate de tripotassium: non disponible.

β-alanine, N-(2-carboxyethyl)-, N-cocoalkyle, sel de disodium: non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Autres informations écotoxicologiques**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	461 mg O2/g	calculé.	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

* **Informations complémentaires**

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.
Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques. Après neutralisation: n'est pas classé comme dangereux aigu pour le milieu aquatique.
Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.
Aucune autre information significative disponible.

* **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

* **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses
Code des déchets conditionnement	Désignation des déchets
150110 *	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.
Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.
Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

* **Élimination appropriée / Emballage**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1814	1814	1814
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION	Potassium hydroxide solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	1814
Nom d'expédition des Nations unies	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
Classe(s) de danger pour le transport	8
Étiquette de danger	8
Code de classification	C5
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	-
Code de restriction en tunnel	E

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	1814
Nom d'expédition des Nations unies	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Polluant marin	Non
EmS	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	1814
Nom d'expédition des Nations unies	Potassium hydroxide solution
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non



elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

* **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

* **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

* **Réglementations EU**

Autorisations
négligeable

Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 + 55 - non signifiante s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

* **Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

autres réglementations (UE)

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison 19 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

* **Directives nationales**

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

* **RUBRIQUE 16: Autres informations**

* **Abréviations et acronymes**

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DIN: Institut allemand de normalisation

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

EmS: procédures d'urgence

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 305 (EC 305)

Date d'édition 05.08.2022
Date d'exécution 27.07.2022
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 06.08.2018 (1.9)

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente